

# Déclarations à la séance de clôture de la Conférence anglo-soviétique

Christian Rakovsky

Source : *Documents de la politique étrangère de l'URSS. t. VII (1er janvier – 31 décembre 1924)*, Moscou, Politizdat, Moscou, 1963, pp. 418-427. Traduction et notes MIA.

Londres, le 12 août 1924.

*Izvestia*, n° 184 (2219), 14 août 1924.

## 1. Déclaration sur le désarmement

Lors de la première réunion de la conférence anglo-soviétique<sup>1</sup>, j'ai eu l'honneur de déclarer au nom de la délégation soviétique que la présente conférence devait poursuivre des objectifs allant au-delà de la résolution des problèmes qui se sont posés entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique au cours des six dernières années. Comme l'a souligné le Premier ministre britannique<sup>2</sup>, « *l'objet de la conférence est de rapprocher les deux nations, non seulement dans leur intérêt commun, mais aussi pour établir la coopération internationale la plus large possible, ce qui est dans un certain sens un objectif plus élevé et plus important.* »

Tout gouvernement doit avoir pour objectif de renforcer la paix internationale. Tous les efforts doivent être consacrés à empêcher la répétition des horreurs que l'Europe et certaines parties de l'Asie ont connu et qui les ont couvertes de tombes et de décombres. Ces horreurs ont coûté plusieurs millions de jeunes vies et perturbé la vie économique du monde entier pour des décennies.

Exprimant la volonté des masses ouvrières, sur lesquelles le poids des conséquences de la guerre impérialiste s'est principalement abattu, la délégation soviétique déclare qu'elle est heureuse de négocier avec un gouvernement représentant la classe ouvrière britannique et qui s'efforce de consolider la paix universelle. Toutefois, l'expérience a appris aux peuples à ne pas croire à la possibilité de restaurer cette paix universelle tant que les causes qui sont à l'origine de la guerre n'auront pas été éliminées.

La situation engendrée par les traités dits de paix, comme l'a montré la brève histoire de l'après-guerre, est porteuse de nouveaux conflits et de nouvelles guerres. Les aspirations des peuples à l'indépendance nationale restent insatisfaites. De nouveaux États ont émergé à la place des anciens empires effondrés, mais leurs frontières sont définies non pas par le principe d'autodétermination des peuples, mais par des considérations purement militaires et stratégiques.

---

1 La Conférence de Londres s'est tenue du 4 avril au 4 août 1924. Après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement travailliste britannique (janvier 1924) et la reconnaissance *de jure* de l'URSS par la Grande-Bretagne (février 1924), il s'agissait de parvenir à un traité anglo-soviétique sur la question des dettes tsaristes et d'un prêt en faveur de l'URSS. Un traité fut finalement signé le 8 août mais ne fut jamais ratifié à cause du scandale de la « *Lettre de Zinoviev* », un faux document qui précipita la chute du cabinet travailliste de MacDonald en octobre 1924.

2 Il s'agit de Ramsey Mac Donald, (1866-1937), homme politique anglais, dirigeant de l'aile droite du Parti travailliste. Premier Chef de gouvernement travailliste en Grande-Bretagne (1924), il revient au pouvoir entre 1931 et 1935.

Des entités artificielles, composées d'un grand nombre de minorités nationales, ont été créées dans le seul but de donner à ces nouveaux États autant de territoires et de ressources économiques que possible, afin qu'ils puissent constituer des alliés utiles en cas de guerre future.

Ce n'est que grâce au travail diplomatique acharné des gouvernements et aux efforts des peuples eux-mêmes que les relations internationales peuvent être établies sur une base telle qu'il serait difficile que de nouveaux conflits surgissent.

Le gouvernement soviétique est non seulement prêt, mais il considère même qu'il est de son devoir d'user de toute son influence en vue de rétablir l'équilibre en Europe, non pas sur la base d'alliances militaires, qui ont toujours conduit à la guerre, mais sur la base du respect des droits de chaque nation à exister en toute indépendance.

L'un des problèmes qui mérite, de l'avis du gouvernement soviétique, une attention particulière, car dans le passé il a été à plusieurs reprises la cause de guerres sanglantes et a donné lieu à une guerre mondiale, est le problème du sud-est de l'Europe, et en particulier le problème des Balkans. Ni la guerre des Balkans de 1912-1913<sup>3</sup> ni la guerre mondiale n'ont réussi à éliminer les causes de nouveaux conflits dans les Balkans, elles ont même augmenté leur nombre.

Tous ceux qui observent les événements dans les Balkans savent qu'il existe un certain nombre de problèmes, dont chacun peut se transformer demain en une cause de guerre. Les questions concernant la Macédoine, la Thrace, le Monténégro, la Croatie, la Slovénie, la Hongrie et la Dobroudja se posent déjà aux peuples et aux gouvernements, qui demandent d'urgence leur résolution. Tant qu'ils ne seront pas résolus, la paix sera constamment en danger.

De l'avis du gouvernement soviétique, le programme d'une fédération balkanique est l'un des moyens de sauvegarder les intérêts des populations de ces régions et de ces États et, en même temps, de les réorganiser en organismes étatiques plus puissants, qui réuniraient en eux-mêmes les conditions nécessaires à leur développement économique et politique. La mise en œuvre du principe fédératif en Yougoslavie, avec l'octroi d'une autonomie au sein de la fédération à la Croatie, à la Slovénie, au Monténégro, à la Macédoine, à la Dalmatie et la Serbie, supprimerait la crise qui n'a pas cessé de s'aggraver depuis la naissance de cet État et qui ne peut être résolue par la force.

La restitution à la Bulgarie de la Nouvelle Dobroudja, qui avait été accaparée par le gouvernement roumain en 1913, et l'octroi à Sofia d'un accès naturel à la mer Égée créeraient les conditions de relations de bon voisinage entre la Grèce et la Roumanie, d'une part, et la Bulgarie, d'autre part. De même, ce n'est qu'en respectant le principe de l'autodétermination des peuples et de la pleine égalité de toutes les nationalités que l'on pourra éviter à l'avenir les inextricables conflits entre la Hongrie, d'une part, et la Tchécoslovaquie et la Roumanie, d'autre part.

Le gouvernement soviétique estime que seule une politique résolument orientée vers le désarmement peut créer les conditions dans lesquelles les questions nationales peuvent être résolues non par la force mais conformément aux intérêts des peuples. À cet égard, le gouvernement soviétique partage pleinement l'opinion exprimée par le Premier ministre britannique selon laquelle « *les exigences morales et spirituelles des nationalités ne peuvent être pleinement reconnues dans un monde en armes* ». Sans leur reconnaissance, il ne peut y avoir ni paix ni sécurité. Tel est le dilemme auquel le monde est confronté aujourd'hui.

---

<sup>3</sup> La Première guerre des Balkans, qui débuta en octobre 1912, était une guerre de libération nationale menée par les nations balkaniques opprimées par l'empire turc. Les Turcs furent vaincus et, par le Traité de Londres du 30 mai 1913, ils durent renoncer à leurs anciennes possessions européennes, l'empire ottoman ne gardant plus sur le continent qu'un territoire réduit autour de Constantinople. La Seconde guerre balkanique débuta en juin 1913 et opposa la Bulgarie à la Serbie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie, elle s'acheva par le Traité de Bucarest du 30 juillet 1913.

Bien que le gouvernement soviétique ait déjà réduit de manière substantielle la force globale de l'Armée rouge, qui est maintenant inférieure à 600 000 hommes, y compris en incluant toutes les branches de l'armée, de la marine et de l'armée de l'air, il est prêt à aller plus loin dans la voie du désarmement, si les autres pays y consentent de leur côté. La délégation soviétique serait heureuse d'apprendre de la délégation britannique que celle-ci est prête à convoquer une conférence internationale sur le désarmement dans un avenir proche.

La délégation soviétique estime que l'union des efforts de tous les gouvernements en vue du règlement par des moyens pacifiques de tous les différends qui surgissent entre eux doit être l'une des méthodes permanentes de la vie politique internationale. Si l'Union soviétique s'est opposée et continue de s'opposer à la Société des Nations<sup>4</sup>, la raison de cette attitude négative réside dans le fait que la Société des Nations, par son organisation, n'est rien d'autre qu'un instrument de consolidation de tous les traités injustes qui ont été conclus à la suite de la guerre mondiale. La Société des Nations a sanctionné la division des États en gagnants et perdants et a accordé aux premiers le contrôle de la politique mondiale.

Aucun pays n'a autant souffert de la guerre que l'Union des républiques socialistes soviétiques, et aucun pays ne souhaite plus la paix que l'Union soviétique. Mais elle ne peut pas participer à une organisation qui s'est avérée impuissante à empêcher les actes de violence qui sont encore perpétrés au nom de ces traités. Toutes les questions touchant aux intérêts vitaux et à l'indépendance des peuples, ainsi qu'à leur droit à l'autodétermination, ont été tranchées par les puissances dites alliées lors de la Conférence des ambassadeurs<sup>5</sup> ou d'autres conférences, tandis que les rares questions concernant les minorités nationales, qui ont été soulevées devant la Société des Nations ont été réglées non pas dans l'intérêt des opprimés, mais dans celui des gouvernements oppresseurs.

## 2. Déclaration sur la question de bessarabienne

En signant le Traité général le 8 août [1924, voir note 1], les délégations soviétique et britannique ont fait un pas important vers l'élimination des problèmes d'ordre financier et ont ainsi facilité le rétablissement de la coopération économique entre les deux pays. Les masses laborieuses de l'Union soviétique font consciemment des concessions avec la conviction que chaque sacrifice consenti sera pleinement apprécié par le gouvernement et le peuple britanniques.

Néanmoins, durant la période de plus de six ans au cours de laquelle les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont été rompues, les intérêts vitaux et la dignité de la Russie soviétique ont été lésés par une série d'actes manifestement iniques dans lesquels le gouvernement britannique a été impliqué. Seule la rectification progressive de ces actes donnera au peuple de l'Union soviétique une preuve tangible de l'amitié britannique.

Parmi les questions qui ont été tranchées en totale violation non seulement des intérêts de la Russie, mais de tous les fondements du droit international, il faut mentionner la caution accordée par les puissances alliées, y compris donc la Grande-Bretagne, à l'annexion forcée de la Bessarabie<sup>6</sup> par la Roumanie.

---

4 Organisation internationale créée à l'initiative du président des États-Unis Wilson lors de la Conférence de paix de Versailles en 1919. Initialement, 43 pays y participèrent, mais Wilson ayant été battu aux élections par un fort courant isolationniste, les États-Unis n'y figurèrent pas. Incapable de résoudre les contradictions inter-impérialistes, de stopper la montée du fascisme et du péril de guerre, la S.d.N entra léthargie à partir de 1938, cessa toute activité pendant la Seconde guerre mondiale et fut officiellement dissoute en 1946. L'URSS refusa d'y adhérer jusqu'en 1934.

5 Il s'agit d'un organe de décision intégré à la Société des Nations ayant fonctionné entre 1919 et 1931. Il était constitué des ambassadeurs des principales puissances impérialistes de l'Entente et destiné essentiellement à arbitrer les conflits territoriaux issus de l'effondrement des empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe.

6 À la suite de la disparition de l'empire tsariste, le Sfatul Tséri, un organe d'auto-administration, proclama l'indépendance de la République démocratique de Bessarabie (Moldavie), puis sous la pression des autorités militaires roumaines, le rattachement à la Roumanie le 27 mars 1918. Voir la brochure de Rakovsky : [Roumanie et Bessarabie](#)

À l'occasion de la Conférence de Vienne<sup>7</sup>, j'ai déjà eu l'honneur, en tant que chargé d'affaires de l'Union soviétique à Londres, de soumettre à ce sujet au gouvernement britannique, un mémorandum que je joins au procès-verbal de la conférence, afin de ne pas exposer ici un tableau trop détaillé du développement de cette question. Au nom de l'Union soviétique, je crois cependant nécessaire, en présence de la délégation britannique, d'adresser ici au gouvernement britannique et à tout le peuple britannique une protestation énergique contre l'acte de violence commis contre l'Union soviétique.

Dans le traité signé à Paris le 28 octobre 1920<sup>8</sup>, les plénipotentiaires des puissances alliées déclarent, pour justifier leur signature, que les Alliés s'appuient sur le fait que « *la population de Bessarabie a exprimé le souhait de voir la Bessarabie unie à la Roumanie* ». En affirmant cela, les Alliés se basaient uniquement sur les déclarations du gouvernement roumain lui-même, c'est-à-dire sur les déclarations de la partie qui avait intérêt à cacher la vérité. Si les Alliés avaient eu le moindre désir de connaître la vérité, ils n'auraient eu aucune difficulté à établir que le gouvernement roumain a occupé la Bessarabie par tromperie, sous le prétexte d'une occupation temporaire destinée à des fins humanitaires, à savoir le ravitaillement des troupes russes et roumaines combattant sur le front roumain.

D'autre part, comme le gouvernement britannique a pu le constater dans le mémorandum que je lui ai soumis, les résolutions du dénommé « *Sfatul Tséri* »<sup>9</sup>, qui ne représentait pas la volonté de la population, n'étant pas un parlement mais une institution *had hoc*, ont été en partie forgées et en partie forcées sous la menace des baïonnettes roumaines. Les arguments avancés par les Alliés à cet égard sont dépourvus non seulement de toute valeur juridique, mais aussi de toute valeur morale.

Les Alliés pensaient pouvoir dissimuler cette violation flagrante de la volonté du peuple bessarabien en stipulant dans le traité que le gouvernement roumain garantirait la liberté et la justice sans distinction de race, de religion ou de langue à tous les citoyens de la Bessarabie. Les Alliés ne pouvaient cependant pas ne pas être conscients que ce type d'engagement, de la part d'un État dans lequel la persécution des minorités nationales constitue une doctrine d'État et dans lequel des centaines de milliers d'habitants ont été laissés sans droits civiques pendant plus de 40 ans – et cela malgré les promesses solennelles faites par cet État au Congrès de Berlin<sup>10</sup> de leur accorder les mêmes droits que les citoyens roumains –, constituait une nouvelle tromperie. Cela a été amplement confirmé par l'ensemble de la politique menée par le gouvernement roumain après la guerre à l'égard des minorités nationales – qui constituent un tiers du royaume roumain actuel – : une politique qui s'est résumée à supprimer leur culture nationale et leur conscience nationale.

En signant le traité du 28 octobre 1920, les Alliés ont non seulement foulé aux pieds les droits du peuple bessarabien mais également commis une violation flagrante du droit international. Voici une question à laquelle les Alliés n'ont pas encore trouvé de réponse : en vertu de quelle loi ont-ils décidé du sort de la Bessarabie ? Le droit international ne reconnaît aucun cas où un pays pourrait disposer du destin d'un autre pays sans le consentement de ce dernier. Même dans le cas des territoires conquis par le droit des vainqueurs, les Alliés ont eu recours à un plébiscite, comme ce fut le cas dans la question de la Haute-Silésie et du Schleswig-Holstein.

---

7 Une conférence soviéto-roumaine eut lieu à Vienne du 27 mars au 2 avril 1924 afin de régler les litiges territoriaux entre les deux pays, principalement la question de la Bessarabie. La conférence échoua à la suite du refus de la délégation roumaine d'accepter la proposition soviétique, présentée par Krestinsky, d'organiser un référendum en Bessarabie après l'évacuation des troupes roumaines dans le but que la population puisse décider librement de son rattachement à l'URSS ou à la Roumanie.

8 Il s'agit du « *Protocole sur le traité d'unification de la Bessarabie avec la Roumanie* » signé le 28 octobre à Paris par les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et du Japon, d'une part, et de la Roumanie, d'autre part.

9 *Sfatul Țării*, (Conseil du Territoire, ou Conseil du Pays) ; Assemblée nationale autonome constituée à Kishinev le 21 novembre 1917. Cet organe n'était pas élu mais constitué de représentants des partis politiques, des organisations culturelles, éducatives et autres. La majorité des sièges furent attribués au Parti national moldave, un parti bourgeois.

10 Le Congrès de Berlin de 1878 (ou Congrès des Nations) est une assemblée diplomatique tenue à Berlin du 13 juin au 13 juillet 1878 par les représentants des puissances européennes. Il fut organisé à l'instigation du Royaume-Uni afin de préserver un Empire Ottoman affaibli face à l'appétit de ses rivaux impérialistes.

La Bessarabie, cependant, appartenait à l'État qui, pour permettre la victoire des Alliés, a laissé 3 millions de morts sur le champ de bataille et avait envoyé 15 corps d'infanterie et 7 divisions de cavalerie sur le territoire roumain, soit un total de 376 700 baïonnettes et 33 300 sabres (effectif de l'armée russe sur le front roumain au 24 janvier 1917, sans compter le détachement du Danube). Les sacrifices consentis par la Russie pour défendre la Roumanie pendant la guerre mondiale sont estimés à environ 100 000 tués et blessés.

Les énormes quantités de matériels des trois armées russes sont devenus le butin du gouvernement roumain, ainsi que tous leurs dépôts situés en Bessarabie. D'abord avec l'aide du général Mackenzen<sup>11</sup> et de la diplomatie allemande après la signature de la paix à Bucarest<sup>12</sup>, puis avec l'aide de la diplomatie alliée, le gouvernement roumain a trouvé le moyen de s'enrichir à la fois aux dépens de son ancien allié, la Russie, et de ses ennemis.

Le traité allié fait également référence aux droits historiques de la Roumanie sur la Bessarabie. Cependant, à supposer que le gouvernement roumain aurait un quelconque droit historique sur la Bessarabie (sans parler du fait que, si cette théorie des droits historiques était acceptée, toute la carte de l'Europe devrait être redessinée et, avec elle, la Roumanie elle-même), il a renoncé à deux reprises à ses « droits historiques » sur les trois comtés de Bessarabie annexés à la Roumanie après la guerre de Crimée<sup>13</sup>. La première fois, ce fut lorsque la Roumanie a reçu la Dobroudja par décision du Congrès de Berlin de 1878, et la seconde fois, ce fut en 1913, lorsque la Roumanie a repris une nouvelle partie du territoire bulgare.

Le traité fait également référence aux droits ethnographiques. Si la population d'origine roumaine de Bessarabie, qui constitue sinon une majorité absolue du moins une majorité relative du peuple bessarabien, souhaitait être unie à la Roumanie, elle aurait pu le manifester elle-même si elle avait eu la possibilité d'exprimer librement son opinion. Le refus obstiné du gouvernement roumain d'accepter un plébiscite – seule méthode légitime pour connaître la volonté de la population de Bessarabie – prouve qu'il ne peut même pas compter sur la sympathie de la population roumaine de Bessarabie, qui est totalement opposée à la domination roumaine.

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a déclaré et répété à plusieurs reprises que le traité du 28 octobre 1920 est nul et non avenue. Officiellement, du point de vue du droit international, la Bessarabie reste un territoire appartenant à l'Union des républiques socialistes soviétiques. Seul le peuple bessarabien lui-même peut changer ce fait historique, et il faut lui donner la liberté d'exprimer sa volonté après que les troupes et l'administration roumaines aient été évacuées du territoire de la Bessarabie.

Les ouvriers et les paysans de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques se sont battus pendant de longues années et ont consenti d'innombrables sacrifices afin d'obtenir l'indépendance nationale pour tous les peuples. Ils ont renversé le régime tsariste, et parmi ceux à qui la révolution russe a apporté la liberté figure le peuple de Bessarabie. Mais ce n'était certainement pas pour que la liberté du peuple bessarabien lui soit enlevée par un gouvernement qui, dans sa politique étrangère et intérieure, n'est en rien meilleur que l'ancien gouvernement tsariste.

---

11 Mackensen, August von (1849-1945), maréchal allemand. Pendant la Première guerre mondiale, joue un rôle actif dans les défaites russes de 1914 et 1915. Maréchal en 1915, il dirige les opérations militaires contre la Serbie et la Roumanie. Commandant en Chef des forces de la Quadruple Alliance dans les Balkans en 1918.

12 Traité de paix séparé signé à Bucarest le 7 mai 1918 entre la Roumanie, membre de l'Entente, et les membres de la Quadruple-Alliance (Empire allemand, Autriche-Hongrie, Bulgarie et Empire ottoman) et qui met fin à la participation roumaine à la Première guerre mondiale.

13 Il s'agit de la Guerre de Crimée de 1853-1856, conflit pour la domination du Proche-Orient ayant opposé la Russie à une coalition formée par la Grande-Bretagne, la France, la Turquie et la Sardaigne.

Au nom de la délégation soviétique, je demande à la délégation britannique ce qu'elle compte faire pour réparer l'injustice faite à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et au peuple bessarabien.

### **3. Déclaration sur la Bukovine du Nord**

Avec l'aide des Alliés, et en particulier de la Grande-Bretagne, la Roumanie a obtenu par le traité de Saint-Germain<sup>14</sup> un autre territoire habité par des Ukrainiens, à savoir la partie nord de la Bukovine. Cet acte de violence de la part du gouvernement roumain était en violation d'un traité signé par la Roumanie, d'une part, et la Russie et les autres Alliés, d'autre part, le 4 août 1916<sup>15</sup> [Tout comme l'annexion de la Bessarabie était en violation d'un autre traité conclu par la Roumanie avec le gouvernement soviétique en mars 1918<sup>16</sup>], à la veille de l'entrée en guerre de la Roumanie.

La délégation soviétique, au nom du gouvernement soviétique, proteste énergiquement contre cet acte de violence, commis par la Roumanie avec l'aide des Alliés, en ce y compris la Grande-Bretagne. Le peuple de Bukovine doit également avoir le droit de décider de son propre sort.

En protestant contre cet acte de violence de la part du gouvernement roumain, l'Union soviétique est loin d'avoir l'intention de rendre le peuple roumain responsable des actions de ses classes dirigeantes. La paysannerie roumaine a dans son cœur une profonde sympathie pour la Russie révolutionnaire qui, en secouant le joug du tsarisme et en mettant ainsi fin à la politique annexionniste du gouvernement tsariste, qui cherchait à s'emparer de Constantinople, a en même temps détruit le terrible danger qui menaçait le peuple roumain et les autres peuples habitant les Balkans.

La paysannerie roumaine sympathise profondément avec la révolution russe car, grâce à cette révolution, le gouvernement roumain a été contraint, du moins partiellement, de procéder à une réforme agraire et de donner des terres aux paysans roumains.

### **4. Déclaration sur la Galicie orientale**

Bien que la population de la Galicie orientale soit composée à 70 % d'Ukrainiens et à seulement 14 % de Polonais, la conférence des ambassadeurs alliés à Paris en 1923 a décidé d'annexer la Galicie orientale à la Pologne. Il s'agissait non seulement d'une violence exercée contre la volonté du peuple de Galicie orientale, mais aussi d'une violation des promesses répétées des puissances alliées de lui accorder le droit à l'autodétermination nationale. Toutes ces promesses se sont révélées fausses et, avec la collaboration des Alliés, un joug étranger a été imposé à une vaste région comptant 5,5 millions d'habitants.

À la suite de la victoire des Alliés, qui était censée être celle de la démocratie sur le militarisme, les 4,5 millions d'Ukrainiens de Galicie orientale se sont retrouvés dans une situation bien pire que lorsque la Galicie orientale était soumise à la monarchie féodalo-cléricale austro-hongroise.

Dans leur déclaration du 24 septembre 1920 à l'occasion de la signature du traité de Riga<sup>17</sup>, la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique se sont déclaré solennellement et sans réserves en faveur du droit à

---

14 Le Traité de paix de Saint-Germain du 10 septembre 1919 avait consacré le démembrement de l'empire austro-hongrois.

15 Il s'agit d'un traité d'alliance secret entre la Roumanie d'une part et la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie d'autre part, conclu à Bucarest le 4 août 1916. Le traité fixait les conditions dans lesquelles la Roumanie s'engageait à déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie.

16 Le 18 mars 1918 un traité était signé entre Rakovsky, représentant soviétique, et le général roumain Averesco, par lequel la Roumanie s'engageait à évacuer la Bessarabie dans les deux mois, ce qu'elle ne fit pas.

17 Il s'agit du traité de paix signé entre l'Ukraine et la Russie soviétiques et la Lettonie.

l'autodétermination nationale pour la Galicie orientale. Elles ont réitéré cette déclaration l'année dernière lors de leur protestation contre l'annexion de la Galicie orientale à la Pologne.

La délégation soviétique renouvelle cette protestation aujourd'hui, car la situation en Galicie orientale menace de se détériorer et il est du devoir du gouvernement britannique, qui proclame sa volonté d'asseoir la paix sur des bases solides, d'aider le peuple de Galicie à décider de son propre sort. En agissant de la sorte, le gouvernement britannique honorera les promesses solennelles faites aux habitants de la Galicie orientale.

## **5. Déclaration sur les îles Aland, Memel et la participation soviétique à la Commission européenne du Danube**

Parmi les questions qui intéressent directement l'Union soviétique, mais qui ont été résolues sans sa participation, figurent celles concernant les îles Aland<sup>18</sup> (qui appartenaient pourtant autrefois à la Russie) et la ville de Memel. Cette dernière a un intérêt économique important pour l'Union soviétique parce que l'une de ses voies navigables, le Niémen, traverse le territoire polonais et lituanien et débouche dans la mer près de ce port. Étant donné que ces deux questions ont été traitées non seulement sans la participation de l'Union soviétique mais aussi contre ses intérêts, je tiens à exprimer ici ma protestation à cet égard.

J'espère que, lors de l'examen futur de ces questions, le gouvernement britannique, en raison de ses sentiments amicaux envers l'Union soviétique, nous apportera toute l'aide possible et tiendra compte des intérêts de l'Union soviétique.

Au cours de mes réunions au sein du Comité d'organisation de M. Ponsonby, j'ai soulevé la question du soutien du gouvernement britannique à l'inclusion d'un représentant de l'Union soviétique dans la Commission européenne du Danube.

La Russie était membre de cette commission avant la guerre et insiste aujourd'hui sur son droit d'y participer, étant donné que l'Union soviétique est à la fois une puissance danubienne et une puissance de la mer Noire, et du fait que le Danube est l'une des voies navigables les plus importantes pour le développement du commerce russe avec les États danubiens ainsi qu'avec d'autres pays.

## **6. Déclaration sur les Détroits**

Tout en acceptant de signer la Convention sur les Détroits<sup>19</sup>, le gouvernement soviétique a souligné dans sa note aux puissances signataires du Traité de Lausanne qu'il ne pouvait considérer cette Convention comme un moyen de renforcer la paix en Orient. La situation qui existait avant la guerre, lorsque les détroits étaient fermés aux marines de guerre étrangères ainsi qu'à celles des États côtiers de la mer Noire, avait le grand avantage de protéger la mer Noire contre toute action militaire en cas de conflit.

---

18 Les îles Ålands sont un groupe d'îles de la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Botnie. Elles faisaient partie de la Suède jusqu'à sa défaite dans la guerre russo-suédoise de 1809. Elles furent occupées par l'Allemagne en mars 1918 à la suite de la paix de Brest-Litovsk et récupérées par la Suède après l'évacuation des troupes allemandes après leur défaite dans la guerre mondiale.

19 La Convention sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles avait été adoptée à la « Conférence internationale de Lausanne sur les problèmes du Moyen-Orient » (20 novembre 1922-24 juillet 1923), à laquelle participèrent la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Turquie, ainsi que plusieurs républiques soviétiques (Rakovsky étant président de la délégation de l'Ukraine soviétique). La Convention sur les Détroits prévoyait leur démilitarisation et la liberté d'accès aux navires commerciaux et militaires de tous les pays en temps de paix comme en temps de guerre, ce à quoi les délégations soviétiques s'étaient opposées car cela mettait en péril la sécurité des pays riverains. Les Républiques soviétiques finirent par signer la Convention, mais sans la ratifier.

L'ouverture des détroits aux navires de guerre a contraint l'Union soviétique à prendre des mesures pour protéger ses frontières ainsi que le territoire adjacent à ces frontières. Ainsi, la Convention sur les détroits, au lieu d'affaiblir les raisons de la course aux armements, les intensifie au contraire.

C'est pourquoi la délégation soviétique réitère ici que la décision prise sur la question des détroits est dirigée non seulement contre l'Union soviétique, mais contre la paix en général.

L'initiative d'une nouvelle solution pour cette question appartenant principalement à la diplomatie britannique, le gouvernement soviétique est convaincu que l'actuel gouvernement britannique, qui a déjà donné des preuves évidentes de son désir de préserver la paix et d'éliminer la possibilité de conflits internationaux, tiendra compte du point de vue de la délégation soviétique sur la révision du Traité de Lausanne en ce qui concerne la Convention sur les Détroits.